



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑳ Numéro de dépôt : **92200573.1**

⑤① Int. Cl.⁵ : **H05F 7/00**

㉔ Date de dépôt : **14.01.92**

④③ Date de publication de la demande :
21.07.93 Bulletin 93/29

⑧④ Etats contractants désignés :
AT BE DE DK ES FR GB GR IT NL PT SE

⑦① Demandeur : **MELTON ENTERPRISES LTD.**
Road Town Pasea Estate
Tortola (VG)

⑦① Demandeur : **SURBECK, Jacques**
3, rue du Léman
CH-1201 Genève (CH)

⑦② Inventeur : **Surbeck, Jacques**
3, rue du Léman
CH-1201 Genève (CH)

⑦④ Mandataire : **Hud, Robert**
Cabinet COLLIGNON 6, rue de Madrid
F-75008 Paris (FR)

⑤④ **Résonateurs éliminant les effets nocifs sur les êtres vivants des rayonnements engendrés par les écrans cathodiques et autre sources de radiations électro-magnétiques et méthode d'utilisation de tels résonateurs.**

⑤⑦ Le résonateur est constitué par un mélange de composés de terres rares contenu à l'intérieur d'une sphère en matière plastique de faible diamètre. Le mélange de composés de terres rares est à base de Cerium, de Lathane et de Scandium. On place un résonateur à l'angle supérieur gauche du cadre de l'écran cathodique et un résonateur analogue mais de composition différente à l'angle inférieur droit de ce cadre, ces résonateurs entrant en résonance sous l'effet du rayonnement électro-magnétique produit par l'écran et créent un champ d'énergie à contre phase qui supprime les effets nocifs de ce rayonnement pour l'utilisateur.

D'autres applications des résonateurs selon l'invention comprennent la protection des passagers de véhicules automobiles contre les radiations électro-magnétiques produites par les installations du véhicule, la protection des habitants de logements contre les radiations électro-magnétiques produites par des lignes électriques à haute tension, l'amplification du champ énergétique des individus et la suppression de la rémanence radio-active des déchets nucléaires.

L'invention concerne la protection, entre autres, des utilisateurs d'appareils à écrans cathodiques et autres générateurs de radiations électro-magnétiques contre les effets nocifs des radiations électro-magnétiques émises par ces appareils.

Les appareils à écrans cathodiques sont maintenant omni-présents, tant dans notre environnement professionnel (ordinateurs, machines à traitement de textes, terminaux informatiques) que dans notre environnement familial (postes de télévision, jeux vidéo). Il est connu que ces appareils génèrent des rayonnements électro-magnétiques de diverses sortes, aux effets nocifs desquels sont soumis les utilisateurs, en particulier ceux qui restent exposés pendant des temps assez longs à très faible distance (50 à 60 cm) des écrans de ces appareils, comme c'est le cas pour les utilisateurs professionnels et aussi pour les enfants qui ont souvent tendance à se placer très près de l'écran du poste récepteur de télévision pour regarder les programmes qui les intéressent.

Des travaux scientifiques ont révélé que chez le rat WISTAR, quel que soit le sexe, une exposition néonatale aux radiations électro-magnétiques produites par les écrans cathodiques d'ordinateurs à faible puissance déclenche irrémédiablement, à l'âge adulte, une perturbation de la croissance, une pollakiurie, une asthénie et une diminution des comportements réactionnels douloureux mettant en cause un dysfonctionnement neurovégétatif révélateur d'une atteinte de l'axe hypo-thalamo-limbique, voire thalamique.

Ce modèle expérimental, observé chez l'animal, des troubles imputables aux effets des rayonnements électro-magnétiques de très faibles puissances engendrés par les écrans cathodiques paraît logiquement pouvoir être transposé chez l'homme et certaines études effectuées à ce sujet en particulier dans des entreprises nord-américaines, sans pouvoir encore apporter de conclusions absolues, ont permis de relever un taux inhabituel de troubles de la grossesse chez les femmes travaillant régulièrement devant un écran cathodique.

Après plusieurs années de recherches, l'inventeur a découvert de façon surprenante que, en réalisant des résonateurs passifs constitués d'un mélange approprié de composés de terres rares et en disposant deux tels résonateurs de façon convenable sur le cadre d'un écran cathodique on obtient la création entre ces résonateurs, qui entrent en résonance sous l'action d'excitation du rayonnement électro-magnétique produit par l'écran cathodique lorsque celui-ci est allumé, d'un champ d'énergie à contre phase qui supprime les effets nocifs pour l'utilisateur de ce rayonnement électro-magnétique.

Poursuivant ses recherches l'inventeur a découvert que de façon similaire, à l'intérieur d'un véhicule automobile, on supprime les effets nocifs pour les

passagers des rayonnements électro-magnétiques produits par divers organes du véhicule en disposant à l'intérieur de celui-ci deux tels résonateurs passifs soit de part et d'autre du tableau de bord du véhicule, soit en diagonale entre le tableau de bord et la plage arrière du véhicule. De même encore, à l'intérieur des véritables cages de Faraday constituées par les logements à éléments métalliques, les occupants sont protégés des effets nocifs des radiations électro-magnétiques produites soit par des lignes électriques à haute tension situées à l'extérieur, soit par des appareils électriques situés à l'intérieur, en disposant un tel résonateur passif à haute concentration au centre du logement, ou deux résonateurs passifs en diagonale à l'intérieur du logement.

Selon l'invention le résonateur se caractérise donc par le fait qu'il comprend, à l'intérieur d'un élément non métallique, un mélange de composés de terres rares, métaux, métalloïdes et/ou oxydes. Le mélange peut comprendre jusqu'à quatorze composants, selon un ordre précis quelconque, sous des températures différentes pouvant aller de - 30°C à + 200°C.

Selon la finalité de l'utilisation du résonateur, les composés de terres rares sont choisis, de façon isolée ou combinée, parmi l'ensemble des terres rares et en particulier parmi les éléments N° 57 à N° 72 du tableau de classification périodique de Mendeleïev.

Ledit mélange de composés de terres rares est avantageusement à base de Cerium, de Lanthane et de Scandium. En particulier il peut être constitué par une composition contenant en dilution du chlorure de Cerium, de l'oxyde de Lanthane et du chlorure de Scandium.

L'élément non métallique renfermant le mélange de composés de terres rares est constitué par une sphère en matière plastique de faible diamètre, par exemple d'un diamètre de l'ordre de 20, 25 mm, 38 mm voir 60 mm et plus.

Conformément à l'invention, on dispose un résonateur à l'angle supérieur gauche du cadre de l'écran cathodique à équiper (lieu d'apparition du spot) et un second résonateur, analogue mais contenant une composition différente, à l'angle inférieur droit de cet écran (lieu de disparition du spot), de façon que ces résonateurs puissent alors entrer en résonance lorsqu'ils sont excités par le rayonnement électro-magnétique produit par l'écran et créer un champ d'énergie à contre phase qui détruit les effets nocifs de ce rayonnement électro-magnétique.

Comme on l'a indiqué précédemment, pour la protection des passagers d'un véhicule automobile on placera deux résonateurs de part et d'autre du tableau de bord du véhicule, ou bien encore en diagonale l'un sur le tableau de bord et l'autre sur la plage arrière. Ou encore, pour la protection des occupants d'un logement à éléments métalliques on dispose soit un résonateur unique à haute concentration au milieu

du logement, soit deux résonateurs en diagonale à l'intérieur du logement.

Selon une autre application de l'invention, on peut amplifier de façon sensible par résonance le champ énergétique humain, en accroissant ainsi la capacité de résistance immunitaire des individus. A cet effet on dispose deux résonateurs selon l'invention à une faible distance de l'individu, par exemple à une distance de l'ordre de 25 cm, les deux résonateurs étant disposés entre eux également par une faible distance, de l'ordre de 15 cm à 20 cm.

Selon encore une autre application les résonateurs selon l'invention peuvent être utilisés pour dépolluer des déchets nucléaires en supprimant par résonance la rémanence radio-active, des résonateurs étant à cet effet disposés dans des positions déterminées par rapport à l'axe magnétique terrestre.

Pour bien faire comprendre l'invention on en décrira ci-après un exemple de réalisation.

a) On pèse 69,22 g de chlorure de Cerium qu'on verse dans un ballon jaugé de 100 ml et on complète avec de l'eau distillée jusqu'à atteindre le trait de jauge. On procède alors à une homogénéisation par secouage du ballon. On prélève ensuite 1 cm³ de cette dilution que l'on verse dans un deuxième ballon jaugé de 100 ml, on ajoute à nouveau de l'eau distillée pour atteindre le trait de jauge et on procède à nouveau à une homogénéisation. On répète ensuite successivement une troisième puis une quatrième fois l'opération de dilution déjà décrite.

b) On pèse 21,98 g d'oxyde de Lathane qu'on verse dans un ballon jaugé de 100 ml, et on ajoute de l'eau bidistillée jusqu'à atteindre le trait de jauge, puis on homogénéise en secouant le ballon. On répète cette opération quatre fois de suite en prélevant à chaque fois 1 cm de la dilution précédente.

c) On pèse 16,842 g de chlorure de Scandium qu'on verse dans un ballon jaugé de 100 ml et on ajoute de l'eau bidistillée en quantité suffisante pour arriver au trait de jauge, puis on homogénéise par secouage du ballon. On répète cette opération quatre fois de suite, en prélevant à chaque fois 1 cm³ de la dilution précédente.

d) On mélange la quatrième dilution de chacune des phases a) à c) dans un ballon de 100 ml et on homogénéise le tout. On verse alors le mélange dans un ballon jaugé de 1500 ml, on complète avec de l'eau bidistillée jusqu'au trait de jauge, puis on homogénéise par secouage.

On prélève alors une quantité de la dilution finale obtenue qu'on introduit à l'intérieur d'une mini-sphère étanche en matière plastique d'un diamètre de 20 mm qui constitue le résonateur désiré selon l'usage de destination.

Pour l'utilisation on fixe deux résonateurs, tels que décrits ci-dessus, analogues l'un à l'autre mais

de compositions différentes, à l'angle supérieur gauche et à l'angle inférieur droit en regardant le cadre de l'écran cathodique à équiper. Avantagusement chaque mini-sphère formant résonateur présente extérieurement une partie auto-collante facilitant la fixation. L'emplacement exact des deux résonateurs aux extrémités d'une diagonale de l'écran cathodique est soigneusement choisi de façon que l'un soit à l'angle d'apparition du spot de balayage de l'écran et l'autre à l'angle de disparition de ce spot. Lorsque l'appareil équipé du tube cathodique est mis en marche, les résonateurs entrent immédiatement en résonance sous l'excitation du rayonnement électro-magnétique de l'écran et créent un champ d'énergie à contre phase qui supprime la nuisance de ce rayonnement.

Des expérimentations ont été menées sur plusieurs familles témoins, selon des protocoles définis ci-après :

- spécimen "A" : témoin de référence, non exposé aux radiations d'un écran,
- spécimen "B" : témoin exposé aux radiations, à 50 cm d'un écran cathodique sans dispositif de protection,
- spécimen "C" : témoin exposé à la même distance, aux radiations du même écran équipé du système de sécurité constitué par deux résonateurs selon l'invention.

Les résultats obtenus dans les différentes expérimentations sont indiqués ci-dessous.

1°) test de prolifération cellulaire en culture : les spécimens A et C présentent les mêmes résultats au niveau de la division cellulaire, alors que le spécimen B présente une mitose (division cellulaire) altérée ;

2°) test de mortalité sur des élevages de mouches drosophiles de souche Charolle : le taux de mortalité constaté est de 14 % pour les spécimens A et C, alors qu'il est de 32 % pour le spécimen B ;

3°) test de croissance de jeunes rats : les mesures de poids sont identiques pour les spécimens A et C, alors qu'elles sont de 20 % inférieures pour le spécimen B ;

4°) test d'open field pratiqué sur des rats après leur puberté : résultats identiques pour les spécimens A et C, alors que tous les membres du spécimen B présentent des signes d'altération irréversible de leur développement neuro-endocrinien et hypo-thalamo-limbique ;

5°) analyse au raman-laser des structures de molécules d'eau distillée exposées durant 8 heures à une distance de 50 cm d'un écran cathodique, spécimen A : linéaires, spécimen B : énergies déstructurées et spécimen C : énergies sauvegardées ;

6°) analyse par photo Kirlian de la même eau, exposée dans les mêmes conditions que dans le test 5 : pour les spécimens A et C on constate que

les énergies sont déplacées, mais sauvegardées alors que pour le spécimen B les énergies sont déstructurées et sont disparues à 65 %.

Il ressort donc clairement de ces tests que les résonateurs selon l'invention empêchent, lors d'une exposition à faible distance d'un écran cathodique, les nuisances provoquées par l'émission des rayonnements électromagnétiques d'induire des perturbations ou dysfonctionnements physiologiques chez les utilisateurs.

On comprendra que la description ci-dessus a été donnée à titre d'exemple, sans caractère limitatif, et que des adjonctions ou des modifications constructives pourraient y être apportées sans sortir du cadre de l'invention.

Revendications

1. Résonateur pour éliminer les effets nocifs sur les être vivants des rayonnements et résonances, interactions ou harmoniques électro-magnétiques engendrés par les écrans cathodiques ou autres sources de radiations électro-magnétiques caractérisé en ce qu'il comprend, à l'intérieur d'un élément non métallique, un mélange de composés de terres rares, métaux, métalloïdes et/ou oxydes. 20
2. Résonateur selon la revendication 1 caractérisé en ce que, selon la finalité de son utilisation, les composés de terres rares qu'il contient sont choisis de manière isolée ou combinée parmi les éléments n° 57 à n° 72 du tableau de classification périodique de Mendeleïev. 25 30
3. Résonateur selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisé en ce que ledit mélange de composés de terres rares est à base de Cerium, de Lathane et de Scandium. 35 40
4. Résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que ledit mélange de composés de terres rares est constitué par une composition contenant en dilution du chlorure de Cerium, de l'oxyde de Lathane et du chlorure de Scandium. 45
5. Résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que ledit élément renfermant le mélange de composés de terres rares est constitué par une sphère en matière plastique de faible diamètre. 50
6. Procédé d'utilisation du résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce qu'on fixe, pour les écrans cathodiques, un résonateur à l'angle supérieur gauche du cadre 55

entourant l'écran cathodique à équiper et un résonateur analogue mais contenant une composition différente à l'angle inférieur droit de ce cadre, afin que ceux-ci entrent en résonance à contre phase sous l'excitation du rayonnement électromagnétique produit par l'écran cathodique et créent un champ d'énergie de résonance à contre phase détruisant les effets nocifs de ce rayonnement pour les êtres vivants.

7. Procédé d'utilisation du résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 caractérisé en ce que, pour la protection des passagers de véhicules automobiles contre les radiations électro-magnétiques produites par les installations électro-magnétiques du véhicule, on dispose deux résonateurs soit de part et d'autre du tableau de bord du véhicule, soit en diagonale entre le tableau de bord et la plage arrière du véhicule. 10 15
8. Procédé d'utilisation du résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 caractérisé en ce que, pour une application à la protection de logements contre les radiations électro-magnétiques produites par des lignes électriques à haute tension situées à proximité, on dispose un résonateur à haute concentration au centre du logement, ou bien on dispose deux résonateurs en diagonale à l'intérieur du logement. 20 25
9. Procédé d'utilisation du résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 caractérisé en ce que, pour amplifier par résonance le champ énergétique d'un individu, on dispose deux résonateurs à une faible distance de l'individu, les deux résonateurs étant également séparés entre eux par une faible distance. 30 35
10. Procédé d'utilisation du résonateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 caractérisé en ce qu'on dispose des résonateurs dans des positions déterminées par rapport à l'axe magnétique terrestre, de façon à supprimer la rémanence radio-active de déchets nucléaires. 40 45 50 55



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 92 20 0573

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	FR-A-2 580 180 (ETIENNE RAZE) * le document en entier * ---	-	H05F7/00
A	FR-A-2 348 620 (ETIENNE RAZE) * le document en entier * ---	-	
A	EP-A-0 179 298 (VIGGO BERTHELSEN) * abrégé * * figures 1-8 * ---	-	
A	US-A-4 545 073 (SAMUEL DIXON JR.) * abrégé * * figure 1 * * colonne 2, ligne 26 - ligne 43 * -----	-	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			H05F H01J
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 29 JUIN 1992	Examineur LUND M.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 150 01.92 (P0402)